

L'Escale

LA ROCHELLE

LES MINIMES



ACTABLE
PINEL
2019

LOI PINEL

INVESTISSEZ DANS
UN LOGEMENT NEUF
À LA ROCHELLE

- Arrondir vos fin de mois
- Etoffer votre patrimoine
- Préparer votre retraite

Si vous payez entre
2 000 et 6 000 €
d'impôts par an : investissez !

À partir de

95€/mois
sans apport

LIVRAISON
3^e TRIMESTRE 2020

Appartement Studio - **19,45 m²**
2^e étage - balcon

113 747 €

SIMULATION LOI PINEL SUR 9 ANS

Loyer	235 €
Réduction d'impôts	197 €
Votre participation	95 €

À l'issue des 9 ans :

Revente	127 514 €
Remboursement crédit restant dû	81 787 €
Gain total	35 477 €

Demande supérieure à l'offre en logements
locatifs dans la CDA de la Rochelle.

RÉF LOT : LSC 1240